

PETITE CORRESPONDANCE
LA « JOURNAL DE ROUBAIX » ET SES COLLABORATEURS
DEUX ENFANTS. — 1.200 kilomètres environ (aller et retour) en 24 heures. 12 minutes de train. 3 francs. — Tourcoing-Watroux, le Grignonpont, le canal jusqu'à Saint-Leger, Warcoing et Haricourt (248). — Une intéressée. — Lettres, 25 centimes; cartes écrites, 1 centime; avec les cinq notes réglementaires, 5 centimes. — Idem idem 74. — Non le livret est strictement personnel et seul le titulaire a le droit de retirer les fonds déposés. (268). — H. B. 131. — Poiseux-voix payés le 10. — Le propriétaire peut, vous prévenir simplement un mois à l'avance. (269). — Troubadour. — C'est parce que vous avez obtenu le bénéfice du surcroît. — Une lettre ignorante. — C'est encore à (271). — X. L. 334. — Vous trouvez tous ces renseignements dans un Annuaire. (277). — D. D. — Les 13 premiers survivants de Courtrai ont été retirés de la mine le 30 mars 1906. (286). — J. P. B. — Hôpital Saint-Sauveur à Lille, tous les jours à 8 h. 1/2. (260). — Bernard Ostende. — Il y a environ trois mois. Vous pouvez faire les recherches dans la collection du Journal de Roubaix en vous adressant dans nos bureaux.

PETITES ANNONCES
DEMANDES D'EMPLOI... UN franc
OFFRES D'EMPLOI... UN fr. 50
AVIS DIVERS... UN fr. 50
Cinq insertions de la même annonce donnent droit à une sixième insertion gratuite
Le dimanche, il est demandé un supplément de 0 fr. 50 par annonce.

Nouvelles Militaires
CANTINIERS. — Ont été nommés cantiniers: au titre militaire Au 146 d'infanterie à Maubeuge, M. Thillier, adjudant au 40e; au 6e chasseurs à cheval à Lille, à Châtellier, ex-croix-militaire au 36e d'infanterie.

CORSAGES A LA PALME
Concerts & Spectacles
HIPPODROME THEATRE DE ROUBAIX
ROUBAIX. — Théâtre du Pantalon. — Dimanche 4 décembre, spectacle grandiose: Le Tour du monde, drame en 5 actes et 8 tableaux, avec le concours de la petite Yvonne Boulay, premier rôle d'enfant du Grand Théâtre municipal de Lille; Le Paradis, vaudeville en 3 actes. La location est ouverte dès à présent, 69 bis, rue de la Gare, au boulevard de la Gare, des 9 heures à 10 heures. — Théâtre des Variétés (rue Lacroix). — Déjà, il n'y a encore qu'un vrai moyen pour un directeur d'attirer le public: c'est de donner du bon spectacle. Les Variétés ont fait ses débuts, le public s'est rendu de plus en plus nombreux au théâtre de la rue Lacroix et dimanche dernier bien des personnes n'ont pu trouver de place tant en matinée qu'en soirée. C'est du reste un spectacle sans précédent que le Contantique des Variétés, 2.000 mètres de vases absolument neuves défiant sur 16 mètres à chaque représentation et l'on n'est dans la salle qu'applaudissements et élans du public à l'égard de ce spectacle dont la beauté des vases n'est l'égal que la perfection du rendement. Il y aura jeudi matinée à 4 heures et soirée à 8 heures. Prix des places: fauteuils, 1 fr.; parquets, 0 fr. 50; galeries, 0 fr. 30. Enfants demi place aux fauteuils et aux parquets. — WAGUEHAL. — Soirée récréative. — Pour l'œuvre de M. Camille, vicière, artiste aux premiers inventaires les jeunes artistes de Moulins-Lille viendront donner le 9 décembre, une soirée récréative qui commencera à 8 heures 1/2. Au programme: un concert, les enfants du patronage offriront un souvenir à leur directeur. Le programme de la soirée promet d'être intéressant. Nous le publions incessamment. — Prix des places: premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.; troisièmes, 0 fr. 50. — N.B. — On peut dès à présent se procurer des cahots au presbytère.

THEATRE MUNICIPAL DE ROUBAIX
A CROIX. — La Pantale du Crêchet a dignement été patronne en son banquet fraternel. Tous les sociétés étaient réunis lundi soir au siège social, chez Bourgeois à Croix. Le repas était présidé par M. Eugène Dubout, conseiller d'arrondissement, président d'honneur, ayant à ses côtés MM. Léon Petit, président, Charles Dupire et Pichon, membres de la Commission civile. Léopold Maes, président, Lardy, vice-président, et Lucien Carton, conseiller municipal, présidents d'honneur, de la Société Scamps, sous-chef, et les membres de la Commission d'arrondissement. Au champagne, M. Léon Petit a exprimé toute la satisfaction éprouvée de ce banquet et a remercié les sociétés, particulièrement cette année, parce qu'il y avait l'agréable mission de remettre à M. Carton, au nom de la Commission civile, son portrait comme gage de reconnaissance. M. Léon Petit leva son verre à la santé de tous et fait des vœux pour la prospérité de la société. M. Maes, président, en quelques mots aimables remercia MM. Eugène Dubout, Léon Petit, les membres de la Commission civile, le Conseil d'arrondissement, les membres honoraires et le représentant du « Journal de Roubaix ». M. Eugène Dubout, en termes chaleureux et éloquentes fait l'histoire de la société pendant les années de présidence de M. Carton, puis il adresse ses remerciements à M. Léon Petit, président, et à M. Pichon, président pour la marche ascendante de la société. Il assure de son concours. M. Carton et M. Dupire remercièrent M. Eugène Dubout, puis M. Charles Dupire, félicita les jeunes gens de leur régiment, d'être venus reprendre leur place à la fête. La fête s'est terminée par un concert improvisé.

CADEAUX pour FÊTES
CORBEILLES de Mariage
DEGRAVE FRÈRES, Bijoutiers-Joilliers
47, Rue Esquermoise (Anc. n° 2 A. Water) Lille 77507

LA SAINTE-CÉCILE
A CROIX. — La Pantale du Crêchet a dignement été patronne en son banquet fraternel. Tous les sociétés étaient réunis lundi soir au siège social, chez Bourgeois à Croix. Le repas était présidé par M. Eugène Dubout, conseiller d'arrondissement, président d'honneur, ayant à ses côtés MM. Léon Petit, président, Charles Dupire et Pichon, membres de la Commission civile. Léopold Maes, président, Lardy, vice-président, et Lucien Carton, conseiller municipal, présidents d'honneur, de la Société Scamps, sous-chef, et les membres de la Commission d'arrondissement. Au champagne, M. Léon Petit a exprimé toute la satisfaction éprouvée de ce banquet et a remercié les sociétés, particulièrement cette année, parce qu'il y avait l'agréable mission de remettre à M. Carton, au nom de la Commission civile, son portrait comme gage de reconnaissance. M. Léon Petit leva son verre à la santé de tous et fait des vœux pour la prospérité de la société. M. Maes, président, en quelques mots aimables remercia MM. Eugène Dubout, Léon Petit, les membres de la Commission civile, le Conseil d'arrondissement, les membres honoraires et le représentant du « Journal de Roubaix ». M. Eugène Dubout, en termes chaleureux et éloquentes fait l'histoire de la société pendant les années de présidence de M. Carton, puis il adresse ses remerciements à M. Léon Petit, président, et à M. Pichon, président pour la marche ascendante de la société. Il assure de son concours. M. Carton et M. Dupire remercièrent M. Eugène Dubout, puis M. Charles Dupire, félicita les jeunes gens de leur régiment, d'être venus reprendre leur place à la fête. La fête s'est terminée par un concert improvisé.

Après que M. Haasbroeck, adjoint, ait rappelé les données desquelles se basent les conclusions auxquelles il est parvenu, il a fait connaître les qualités remarquables de M. Mager, le chef syndical, et l'activité de ses collaborateurs, M. Lefebvre, directeur adjoint, et M. Lefebvre, directeur adjoint, au nom de l'Administration municipale, pour faire ressortir les magnifiques résultats obtenus par la société, et se faire agréer par le conseil municipal. M. Haasbroeck a déclaré qu'il a dû remplacer, au pied levé, M. Lefebvre, adjoint, pour assister à la séance de la Grande-Harmonie de Roubaix, et brièvement rappelé pour un douzième de famille. M. Haasbroeck a déclaré qu'il a une estime toute particulière pour Watroux, et que son amitié avec les Watrouxiens est soude depuis longtemps. (Applaudissements.) Il a adressé l'expression de ses amitiés et de ses regrets à M. le docteur Lepiat, retenu par la maladie et formé de vous pour qu'il revienne bientôt à la santé, au profit des siens et de Watroux. (Bruit prolongé.) M. Mote, après avoir vanté le talent de M. Mager, et les qualités des membres de la Musique Municipale, exprime l'espoir de voir celle-ci revenir à Roubaix, aux prochains beaux jours, pour donner une audition si digne de la haute réputation de la Musique Municipale. (Applaudissements.) En terminant, M. Mote demande à l'assemblée de lever son verre, avec lui, en l'honneur de M. Fallières, président de la République, à qui un vif et chanté d'autre vives sont adressés. (Bruit prolongé.) M. Lefebvre, Mager, etc.

Tout le monde en vent DES CARTES DE VISITE à 1.25 LE CENT
de l'imprimerie du « Journal de Roubaix »

ÉCHOS DES INVENTAIRES
A HAZEBROUCK
M. Gouppilard, juge d'instruction, a confronté dans son cabinet, M. Bethlem David, arrêté lors de l'inventaire du Douliou, avec le caporal du 8e génie, les gendarmes et M. Squivée, commissaire de police à Roubaix, qui assistaient à cet inventaire. Le magistrat instructeur a désigné M. le docteur Decouvalaire, médecin légiste, pour examiner le caporal qui a eu deux dents brisées et a reçu une grave contusion au front.

A NEUF-BERQUIN
Poursuites correctionnelles
Après l'inventaire de l'église de Neuf-Berquin, qui fut opéré le 20 novembre dernier, le commissaire de police a dressé procès-verbal contre plusieurs dames de la paroisse, dont le crime est d'avoir crié: « Vive la liberté! Vive le Christ! A bas les vices! ». Elles seront traduites en correctionnelle à Hazebrouck, ainsi que M. Jules Van derberghe, sous l'inculpation d'insultes, outrages et rébellion envers la police et la force armée. L'affaire sera jugée à l'audience du 13 décembre prochain.

A LINSÈLLES
M. Cateau, employé qui, au cours des opérations d'inventaire, avait saisi la bride du cheval d'un gendarme et dit à ce dernier: « Vous n'êtes pas Français » vient d'être renvoyé, par M. Verin, juge d'instruction, devant le tribunal correctionnel de Lille, du 30 novembre prochain, sous l'inculpation de violences et outrages.

A VERLINGHEM
Lepere Emile et Alfred Watroux, arrêtés au cours des opérations d'inventaire à Verlinghem, ont été mis en liberté provisoire le 30 novembre.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS
Scrutin sur la déclaration d'urgence de la proposition de loi de M. Zévas ayant trait à l'incompatibilité des fonctions parlementaires avec celles de membre d'un conseil d'administration.

NORD
L'affaire Rocquancourt à Douai
L'affaire Rocquancourt va entrer dans une nouvelle phase. Le juge de Douai vient en effet de recevoir le dossier, qui lui est communiqué par M. André, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, et qui contient des plaintes en escroqueries déposées par M. Laniel, député du Calvados, et par M. Saint, femme du grand industriel bien connu. Nous avons mentionné que M. André s'était démis de ses plaintes entre les mains de MM. Bottin, juge d'instruction à Douai.

LA MORT DE M. J.-B. TRYSTRAM. — Les funérailles de M. Trystram seront célébrées religieusement. Elles auront lieu à l'église Saint-Eloi à Dunkerque, jeudi à onze heures.

LA GRAVE AFFAIRE DE DOUAI. — Poursuites relatives à la mort étrange de Mme X... M. le magistrat instructeur de Douai a interrogé, lundi, plusieurs membres de la famille de la défunte. On comprendra que nous sommes tenus dans cette affaire à la plus grande réserve. Nous pouvons cependant mentionner que le « rebouteux », domicilié dans l'arrondissement d'Avesnes, est en ce moment l'objet de poursuites pour exercice illégal de la médecine et d'homicide par imprudence.

PAS-DE-CALAIS
UNE TENTATIVE DE MEURTRE à Givenchy-le-Noble
Un homme frappé de trois coups de canne à épée

En ce qui concerne l'individu qui porta trois coups de canne à épée, deux au côté gauche, dans la direction du cou, et un autre à la cuisse. — Nicol, dès le premier coup, perdit à peu près connaissance. Il tomba et c'est quand il fut étendu sur le sol que son agresseur lui porta les deux autres coups.

Tout le monde en vent DES CARTES DE VISITE à 1.25 LE CENT
de l'imprimerie du « Journal de Roubaix »

ÉCHOS DES INVENTAIRES
A HAZEBROUCK
M. Gouppilard, juge d'instruction, a confronté dans son cabinet, M. Bethlem David, arrêté lors de l'inventaire du Douliou, avec le caporal du 8e génie, les gendarmes et M. Squivée, commissaire de police à Roubaix, qui assistaient à cet inventaire.

A NEUF-BERQUIN
Poursuites correctionnelles
Après l'inventaire de l'église de Neuf-Berquin, qui fut opéré le 20 novembre dernier, le commissaire de police a dressé procès-verbal contre plusieurs dames de la paroisse, dont le crime est d'avoir crié: « Vive la liberté! Vive le Christ! A bas les vices! ».

A LINSÈLLES
M. Cateau, employé qui, au cours des opérations d'inventaire, avait saisi la bride du cheval d'un gendarme et dit à ce dernier: « Vous n'êtes pas Français » vient d'être renvoyé, par M. Verin, juge d'instruction, devant le tribunal correctionnel de Lille, du 30 novembre prochain, sous l'inculpation de violences et outrages.

A VERLINGHEM
Lepere Emile et Alfred Watroux, arrêtés au cours des opérations d'inventaire à Verlinghem, ont été mis en liberté provisoire le 30 novembre.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS
Scrutin sur la déclaration d'urgence de la proposition de loi de M. Zévas ayant trait à l'incompatibilité des fonctions parlementaires avec celles de membre d'un conseil d'administration.

NORD
L'affaire Rocquancourt à Douai
L'affaire Rocquancourt va entrer dans une nouvelle phase. Le juge de Douai vient en effet de recevoir le dossier, qui lui est communiqué par M. André, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, et qui contient des plaintes en escroqueries déposées par M. Laniel, député du Calvados, et par M. Saint, femme du grand industriel bien connu.

LA MORT DE M. J.-B. TRYSTRAM. — Les funérailles de M. Trystram seront célébrées religieusement. Elles auront lieu à l'église Saint-Eloi à Dunkerque, jeudi à onze heures.

LA GRAVE AFFAIRE DE DOUAI. — Poursuites relatives à la mort étrange de Mme X... M. le magistrat instructeur de Douai a interrogé, lundi, plusieurs membres de la famille de la défunte. On comprendra que nous sommes tenus dans cette affaire à la plus grande réserve. Nous pouvons cependant mentionner que le « rebouteux », domicilié dans l'arrondissement d'Avesnes, est en ce moment l'objet de poursuites pour exercice illégal de la médecine et d'homicide par imprudence.

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LA CHAMBRE
A LA CHAMBRE
Séance du mardi 27 novembre

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.

LES AFFAIRES CONGOLAISES
DEVANT LA CHAMBRE BELGE
L'interpellation annoncée sur les affaires congolaises avait été retardée à la Chambre belge.